



Volet B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***20014343***TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT**15 JAN. 2020**DIVISION MONS
GreffeN° d'entreprise : **0475 697 304**

Nom

(en entier) : **L'Elixir**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société privée à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Chaussée du Roeulx 63, 7000 Mons****Objet de l'acte : Démission****EXTRAIT DES RÉSOLUTIONS ÉCRITES DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 27 DÉCEMBRE 2019**

L'associé unique prend les décisions suivantes :

(i) L'associé unique prend connaissance et, pour autant que de besoin, accepte la démission, en sa qualité de gérant de la Société, de la SPRL BBW ayant son siège social à 1050 Ixelles, Place Georges Brugmann 6, enregistrée auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0439.383.571, représentée par Monsieur Benoît DUPLAT ;

(ii) L'associé unique décide de confier tout pouvoir à Me Frederic Deltour, Me Tom Wera, Me Céline Van Lierde, ou tout autre avocat ou collaborateur du cabinet LMBD, établi à 1170 Bruxelles, Chaussée de La Hulpe 177/7, et à la société B-Docs, dont les bureaux sont établis à 1000 Bruxelles, rue du Taciturne 27, (ainsi que ses administrateurs et ses employés), avec le droit d'agir seul, et avec pouvoir de substitution, afin de remplir toutes les formalités nécessaires dans le cadre des décisions prises ci-dessus à n'importe quel guichet entreprise, le Moniteur belge et/ou la Banque Carrefour des Entreprises, et de manière plus générale, en vue de faire tout ce qui est nécessaire ou simplement utile en vue de mettre en œuvre les décisions ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Me Céline Van Lierde,
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/01/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).